

L'Echo Remaudiérois

WWW.LAREMAUDIERE.FR/

MAI 2026

Le magazine municipal d'informations de La Remaudière - n°62

BUDGET 2026

RÉSULTATS BUDGET PRINCIPAL
ET BUDGETS ANNEXES

PAGE 4

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

PAGE 8

COMMÉMORATION

81^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

PAGE 13

*Les merveilles
de la Nature
au printemps !*

REGARD SUR NOS VILLAGES

LA BORDERIE - PARTIE 2

voir au dos de ce magazine

INFOS MUNICIPALES

API épicerie... p.6

ACTUS SOCIALES

La Téléassistance... p.11

QUESTION DU MOIS

Rôles Élus // Agents ?... p.12



La Remaudière

*les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir.*

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFOS BUDGET 2026 → dossier spécial sur le budget communal

6 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

11 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

12 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

13 VIE DES ASSOCIATIONS → les expositions, spectacles et animations...

14 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire

NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets les lundis 4 et 18 Mai 2026
- Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-donesang.efs.sante.fr)
- + mardi 5 mai à St Julien de Concelles (salle de la quintaine) de 16h à 19h30
- + mercredi 27 et vendredi 29 mai à Mouzillon (salle Raphaël Hardy) de 16h à 19h30.



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr
secretariat@laremaudiere.fr

f [laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h
Mercredi & jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

BIBLIOTHÈQUE

Au fil des mots...

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Dimanche : 10h à 12h

1 place de l'Église | Contact : 06 87 40 46 83
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

DEMANDE DE PARUTION

vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le prochain bulletin.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal n° 62 : MAI 2026

Création graphique : AZcommunication.fr
Responsable publication : M. Hervé CRÉMET
Directeur communication : M. Thomas BARON

Impression : Graphicom®
Tirage : 550 exemplaires
Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution

AGENDA MAI 2026

- À partir du 26 avril : exposition du projet kamishibai à la bibliothèque
- Mercredi 6 mai : atelier vitalité n°4 – L'équilibre en bougeant !
- Vendredi 8 mai : randonnée organisée par les chemins de traverse
- Vendredi 8 mai : commémoration 39-45
- Du 8 mai au 5 juin : collecte solidaire de produits hygiéniques (à la Mairie)
- Mercredi 13 mai : atelier vitalité n°5 – Bien dans sa tête !
- Lundi 18 mai : réunion publique pour l'ouverture de l'API épicerie
- Mardi 19 mai : permanence carte « API épicerie » en mairie de 9h30 à 11h
- Mercredi 20 mai : atelier vitalité n°6 – Thème à définir
- Dimanche 24 mai : vide grenier
- Vendredi 29 mai : ouverture et inauguration de l'API épicerie

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

N'OUBLIEZ PAS !



Édito

Le mot de Monsieur Le Maire

Je suis arrivé avec ma compagne à La Remaudière en 2000.

À l'époque, la commune comptait 816 habitants.

Nous vivions alors, avec ma femme Caroline, dans un appartement en centre-ville de Nantes, et nous recherchions un environnement plus rural, moins stressant, pour nous installer et y fonder notre famille. Après de nombreuses visites, nous avons eu un véritable coup de cœur pour un bien situé dans le village de la Savatterie, avec un compromis de vente signé dès la première visite.

Au fil du temps, nous avons pris nos marques, accompagnés par un voisinage très accueillant et bienveillant. Nos deux filles ont eu la chance de grandir et d'apprendre dans cette école de campagne où tout le monde se connaît et se respecte.

Il va sans dire que j'ai été très rapidement impliqué au sein de l'OGEC. Je me souviens de ces kermesses, avec du cochon grillé et de fins de soirée parfois bien animées, mais toujours dans une excellente ambiance de camaraderie. Je n'oublie pas non plus les fêtes à thème organisées avec mes compagnons de l'époque n'est-ce pas Emmanuelle, Michaël, Pascal, Christophe, Christian, Anne-Marie.

Puis est arrivée l'année 2014 : une rencontre avec Dany Laurent m'a conduit à devenir adjoint à l'urbanisme au sein du conseil municipal qu'il venait de constituer.

Ce mandat m'a beaucoup appris. À l'époque, nous étions tous débutants, mais animés par une volonté forte de donner le meilleur de nous-mêmes.



En 2020, j'ai poursuivi l'aventure aux côtés d'Anne Choblet, tête de liste. Malheureusement, je n'ai pas mené ce mandat à son terme en raison de divergences de gouvernance. J'avais alors décidé de mettre un terme à toute implication dans la vie politique locale afin de profiter de ma retraite.

C'était sans compter sur de belles rencontres et des échanges qui m'ont convaincu, accompagné d'une excellente équipe, de me présenter à nouveau devant les électeurs pour ce mandat.

Grâce à vos votes, nous avons été élus et j'ai eu l'honneur de devenir, lors du premier conseil municipal d'installation, votre nouveau maire.

Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui nous incombe et de l'importance de tenir nos engagements de campagne.

Nous sommes déjà à l'œuvre, prenant nos marques et avançant avec méthode et détermination.

Je tiens à adresser un grand remerciement à l'ensemble de nos agents, qui nous accompagnent au quotidien avec professionnalisme et bienveillance.

Enfin, n'ayant pas pu le faire le soir de la proclamation des résultats en raison d'un contexte particulièrement tendu, je souhaite aujourd'hui remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont investies au sein du précédent conseil municipal. Leur engagement mérite le respect.

Hervé CRÉMET

Maire de La Remaudière



URBANISME

Demandes de déclarations préalables :

- > MARION David – 9 Bis rue de La Savatterie – Réalisation d'un muret
- > BRELET Jean-Philippe – Les Mays – Remplacement d'une toiture d'un bâtiment existant
- > CHOUIN Thierry – 13, rue des Hortensias – Création d'une véranda sur une terrasse existante
- > STONECO – 3, rue des Primevères – Pose de 12 panneaux photovoltaïques
- > TIERNY Augustin et Justine – 113, La Mostière – Création 2 fenêtres de toit

Demande de permis de construire :

- > PINEAU Géraldine – Le Bois des Touches – Réalisation d'un nouveau carport et fermeture d'un carport existant
- > LETOURNEUX Mickaël – La Mostière – Surélévation d'un logement existant
- > VIVAPROM – Rue du Stade – Construction de 27 logements répartis en 11 maisons et 2 bâtiments de logements intermédiaires
- > PASQUEREAU Christian – 117, La Mostière – Réalisation d'un préau de 40 m² et pose d'une isolation extérieure sur le pignon de la maison
- > SCI FLEM – Rue Olivier de Clisson – Construction d'un bâtiment à usage de cabinet dentaire



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCES DU 5 MARS 2026

Les résultats du budget principal et des budgets annexes et leur affectation

La procédure d'affectation du résultat est décrite par les instructions comptables applicables au budget principal et annexes. Ainsi, le résultat cumulé de la section de fonctionnement, à la clôture de l'exercice, est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement cumulé de la section d'investissement. Le cas échéant, le surplus est affecté soit en réserve en équilibre de la section d'investissement, soit en report à nouveau financer la section de fonctionnement.

SECTION FONCTIONNEMENT

	Résultat 2025	Résultat reporté 2024	Résultat cumulé
Budget principal	123 905.36 €	84 000.00 €	207 905.36 € ¹
Budget lot. Croix Bigeard	0 €	57 771.12 €	57 771.12 € ²
Budget photovoltaïque	667.19 €	1 825.29 €	2 492.48 € ²

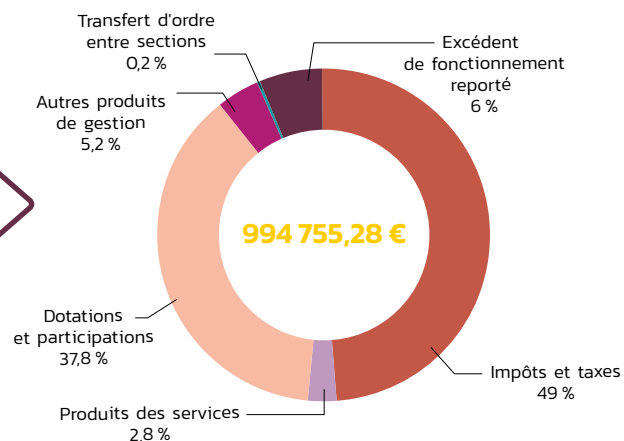
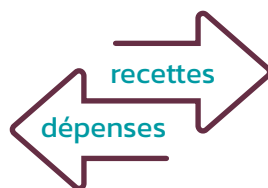
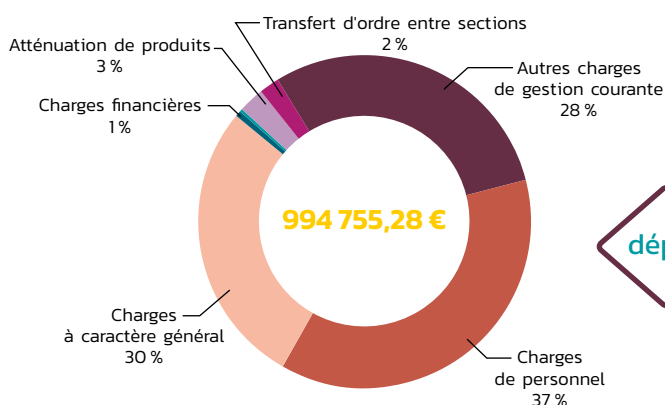
1- Ce résultat a été affecté pour 147 905.36 € vers la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de cette section et pour 60 000.00 € en report en section de fonctionnement. | 2- Ces résultats ont été affectés pour la totalité en report de fonctionnement.

SECTION INVESTISSEMENT

	Résultat 2025	Résultat reporté 2024	Résultat cumulé
Budget principal	261 820.81 €	92 380.86 €	354 201.76 €
Budget lot. Croix Bigeard	0 €	-41 791.00 €	-41 791.00 €
Budget photovoltaïque	176.31 €	841.62 €	1 017.93 €

LE BUDGET PRIMITIF 2026

le budget principal - section fonctionnement



Charges à caractère général : 296 621,07 €

Entretien, achats fournitures, téléphonie, maintenance...

Charges de personnel : 371 440,00 €

Rémunérations des agents municipaux

Autres charges de gestion courante : 276 942,21 €

Subventions aux associations, indemnités élus, participations fonctionnement école...

Charges financières : 5 500 €

Intérêts d'emprunts

Atténuation de produits : 25 600 €

Produits des services : 27 491,22 €

Concessions cimetière, participations au foyer, remboursements divers...

Impôts et taxes : 487 864,00 €

Contributions directes locales, droits de place...

Dotations et participations : 375 576,00 €

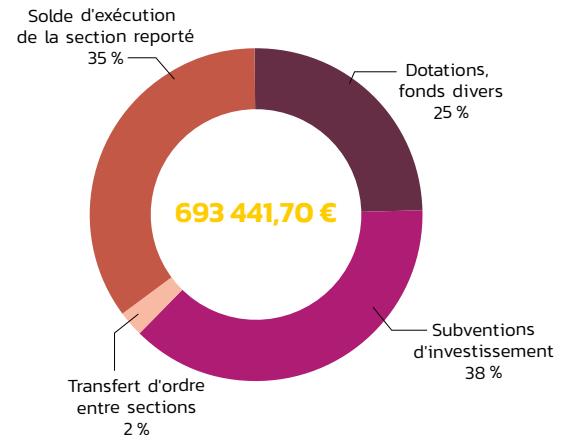
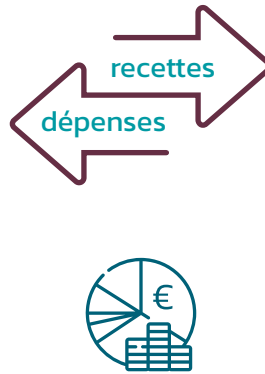
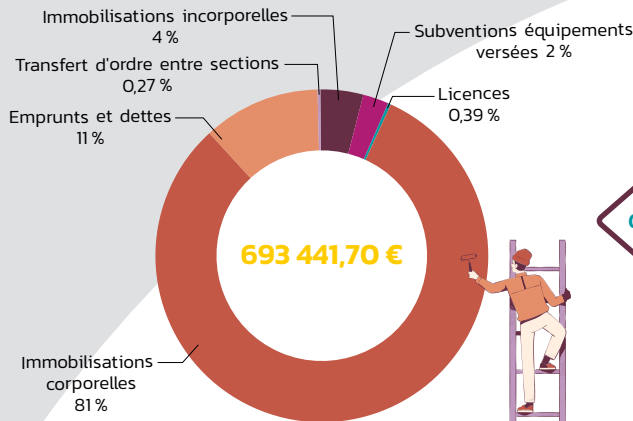
Du département, de la région, de la CAF...

Autres produits de gestion : 41 969,06 €

Revenus des immeubles.

Excédent de fonctionnement reporté : 60 000,00 €

le budget principal - section investissement



- Emprunts et dettes : 78 000 €
- Immobilisations incorporelles : 30 586,93 €
Frais d'études
- Subventions d'équipements versées : 16 674,08 €
Territoire d'Énergie 44
- Licences : 2 700,00 €
- Immobilisations corporelles : 563 630,69 €
Matériel technique et informatique, construction, portage foncier...
- Transfert d'ordre entre sections : 1 850,00 €
Travaux en régie

- Dotations, fonds divers : 172 905,35 €
FCTVA, taxe d'aménagement, affectation résultat de fonctionnement
- Subventions d'investissement : 261 015,00 €
- Transfert d'ordre entre sections : 17 000,00 €
Amortissements
- Solde d'exécution de la section reporté : 242 521,34 €

le budget lotissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	99 562,12 €	99 562,12 €
Investissement	83 582,00 €	83 582,00 €

le budget photovoltaïque

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 670,67 €	5 670,67 €
Investissement	2 334,69 €	3 528,93 €

→ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026

Associations	montant subvention
ACCA – Association chasse	650 €
Club de l'amitié	500 €
Comité des fêtes	500 €
Planète culture 44	400 €
Plaisir de l'art	450 €
UNC/AFN	765 €
Palets remaudiérois	600 €
Football club St Julien Divatte	900 €
École de musique intercommunale	2 019,65 €
Total subventions versées en 2026	6 784,65 €



36,59%

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

50,60%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPN)

22,02%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)

**LE VOTE
DES TAUX
D'IMPOSITION**

SÉANCES DU 16 MARS 2026

Élection du Maire

Mr Crémet Hervé ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire immédiatement et installé dans ses fonctions.

Détermination du nombre d'adjoints

La création de 4 postes d'adjoints a été votée à la majorité.

Élection des adjoints

La liste conduite par Fabien Pineau a obtenu la majorité des voix et ont été proclamés adjoints au maire : Fabien Pineau, Virginie Pereira Da Fonseca, Sabrina Etourneau et Thomas Baron.

SÉANCES DU 2 AVRIL 2026

Fixation du montant des indemnités

Après en avoir délibéré à l'unanimité le montant des indemnités est fixé comme suit :

- Maire : 49% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique (taux maximal 55.7%)
- Adjoints : 20% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique en vigueur (taux maximal 21.38%)
- Conseillers : 0.49% de l'indice brut versé en une seule fois en décembre

Décide que le versement des indemnités pour les adjoints prendra effet à compter du 27 mars 2026 et d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune.



Ces comptes rendus sont consultables sur le site internet de la Commune dans la rubrique La ville > la Mairie ← ou directement via ce QR code.

Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier pour la durée du présent mandat, à Mr Le Maire divers délégations.

Modification du règlement intérieur du foyer des jeunes

Le tarif du séjour est établi sur la base du budget global du séjour, qui inclut l'hébergement, le transport (location des mini bus et carburant), les activités et l'alimentation. La rémunération des animateurs n'est pas facturée aux familles. Un acompte de 30% sera demandé aux familles lors de l'inscription de leur enfant. Cette mise en place d'acompte et la modification de l'article 4 ont été approuvées à l'unanimité.

Salle des associations – Suspension des travaux

La commune a acquis en 2022 un bien situé rue d'Anjou à La Remaudière en vue d'un projet d'aménagement.

Celui-ci prévoit la création d'une salle dédiée aux associations, en lien avec l'histoire du lieu autrefois utilisé pour des événements festifs.

Les études ont été lancées en 2025, puis les marchés de travaux ont été attribués début 2026 à différentes entreprises après appel d'offres.

Toutefois, suite à l'installation du nouveau conseil municipal en mars 2026 et à des interrogations sur la pertinence du projet, il est proposé d'ajourner l'exécution des travaux.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de suspendre pour une durée de 3 mois l'exécution des marchés de travaux par une notification adressée à chaque entreprise et a autorisé M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la gestion de ce dossier.



API ÉPICERIE

UNE NOUVELLE SUPÉRETTE arrive dans votre commune !

Le 29 mai, la supérette API ouvrira ses portes et viendra dynamiser la vie locale.

Ouverte 7 jours sur 7, elle proposera à tous les habitants de la commune et des alentours une large gamme de produits à prix supermarché, tout en mettant à l'honneur les produits locaux.



Dans ce bulletin, retrouvez tous les détails pratiques grâce aux flyers joints. Et si vous avez encore des questions, un service client est à votre disposition.

Notez dès maintenant les temps forts de cet événement :

- + Réunion publique : 18 mai
- + Permanence carte en mairie : 19 mai
- + Inauguration officielle : 29 mai

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette ouverture un moment convivial et partagé !

LES LIVRES & Vous !

Que se passe t-il ce mois-ci à la **BIBLIOTHÈQUE** « *Au fil des mots* » ?



■ **L'EXPOSITION KAMISHIBAI** se déroulera à la bibliothèque de la Remaudière du 25 avril au 30 mai 2026

Cinq classes de Vallet, La Chapelle-Heulin, Mouzillon et La Remaudière ont créé un kamishibai avec l'illustratrice Amandine Momencau.

Les enfants ont participé à toutes les étapes : choix des personnages, des lieux, vote pour le déroulé et réalisation des illustrations.

Le kamishibai, La bibliothèque, la porte entrouverte et le dragon, a été présenté à Vallet le 18 décembre et sera exposé ensuite dans chaque commune. Le projet a été financé par le Plan culturel du territoire.

■ **UN NOUVEAU CLASSEMENT PENSÉ POUR VOUS ! Fini le jargon technique !**

Vos bibliothécaires ont repensé le classement des 8 000 documentaires pour le rendre plus simple et adapté à vos habitudes.

Désormais, ils sont regroupés en **7 grands pôles thématiques**, identifiables par des codes couleurs : arts, société & histoire, santé & bien-être, parentalité, nature & sciences, loisirs & vie pratique et évasion.

L'objectif : vous aider à trouver plus facilement ce que vous cherchez.



MESSAGE IMPORTANT DU SERVICE MOBILITÉ DE LA CCSSL

Pour information, durant les travaux en cours au sein de la ZAC du Brochet et à l'entrée de la ville de Vallet, **la circulation sera interdite aux poids lourds et cars.**

En concertation avec le service Aléop de la Région et la ville de Vallet, **les circuits et horaires ont été adaptés pour la période allant du lundi 27 avril 2026 au vendredi 3 juillet 2026.**

Des modifications des horaires théoriques seront susceptibles d'intervenir pendant cette période au fur et à mesure des aléas de circulation rencontrés par les cars. **Une information par mail et par SMS sera effectuée en amont en cas de modification des horaires de desserte. Un mail d'information complémentaire suivra** celui-ci pour certains circuits où des modifications horaires sont déjà identifiées.

Les circuits susceptibles de voir leurs horaires perturbés par ces travaux sont les suivants (triés par établissements scolaires desservis) :

- + Écoles La Sanguèze & St-Joseph (Mouzillon) : circuits 45 et 46.
- + Écoles P. Éluard & Ste-Marie (Vallet) : circuit 41.
- + Collèges P. Abélard & St-Joseph (Vallet) : circuits 32, 34, 35, 45, 46, 48 et 51.
- + Lycées A. Césaire (Clisson), C. Péguy & N.-D. du Bon Accueil (Gorges) : circuits 9, 21, 32, 34, 48, 49, 51, 52, 63, C14 et C18.
- + Lycée Briacé (Le Landreau) : circuits 60 et 62.



Pour les usagers scolaires inscrits sur la Ligne Régulière 331 (gérée directement par Aléop 44), **deux arrêts seront modifiés sur cette même période** :

- + Arrêt « Gendarmerie – Vallet » : report sur les arrêts « Luxembourg » ou « Dejoie » également desservis sur cette même ligne.
- + Arrêt « Parking Route de Clisson – Mouzillon » : mise en place d'un petit véhicule pour navette entre cet arrêt et l'arrêt « Dejoie ».

Nous sommes désolés pour ces désagréments et restons à votre disposition **pour tout renseignement complémentaire par notre ligne directe 02.51.71.92.14 et par mail transportscolaires@cc-sevreloire.fr**

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : CRÉMET

Prénom : Hervé

Profession : retraité

Age : 62 ans



Fonction : Maire

Les raisons de mon engagement municipal

C'est la suite logique de mon parcours personnel : mes parents ont toujours été tournés vers les autres, s'impliquant activement comme bénévoles. Dans cette continuité, j'ai moi-même poursuivi cet engagement, lorsque ma vie professionnelle me le permettait, en rejoignant l'OGEC puis le conseil municipal, où j'ai exercé pendant 11 ans en tant qu'adjoint au maire. Je suis convaincu que ce sont les femmes et les hommes qui permettent de dépasser des montagnes, et non les tableaux Excel. L'humain doit rester une priorité dans les choix de notre futur et c'est le fil conducteur de mon engagement.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : PINEAU
Prénom : Fabien

Profession : agriculteur
Age : 30 ans



Fonction : 1^{er} adjoint

Les raisons de mon engagement municipal

Je m'engage sur ce mandat tout d'abord pour soutenir et maintenir les valeurs de ce territoire rural qui m'est cher mais également pour développer l'économie de la commune en passant par le développement des entreprises et en étant à leur écoute. Mon engagement pour cette commune c'est aussi d'apporter du bon sens (bon sens paysan) et du pragmatisme en toute transparence. Et enfin je m'engage pour les intérêts de La Remaudière.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : DA FONSECA
Prénom : Virginie

Profession : assistante adm.
/comptable - Age : 41 ans



Fonction : 2^e adjointe

Les raisons de mon engagement municipal

Je souhaite m'impliquer concrètement dans la vie locale, participer aux projets qui font évoluer notre commune et contribuer au bien-être de ses habitants ainsi qu'aux décisions qui façonnent notre avenir collectif. Mes convictions reposent sur des valeurs essentielles : l'écoute, la proximité, le respect et l'engagement au service de l'intérêt général mais également à la transparence, le respect de l'environnement et le dynamisme local. Je suis profondément attachée aux valeurs familiales et à la vie locale et je crois en une action publique proche des citoyens, fondée sur le dialogue et l'intérêt général.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : BARON
Prénom : Thomas

Profession : secteur
bancaire - Age : 54 ans



Fonction : 3^e adjoint

Les raisons de mon engagement municipal

Aujourd'hui, je m'engage au service de notre commune en tant qu'adjoint aux finances et à la communication. Ma priorité est simple : porter des projets cohérents, utiles et réalistes pour les habitants, en veillant toujours à une gestion responsable des moyens financiers de la commune.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : ETOURNEAU
Prénom : Sabrina

Profession : exploitante
agricole - Age : 44 ans



Fonction : 4^e adjointe

Les raisons de mon engagement municipal

En tant qu'élu(e) je m'engage avec rigueur, parce que je crois en notre commune et en son avenir. Je souhaite être à votre écoute, vous représenter avec sincérité et agir concrètement pour améliorer notre quotidien. Je serai particulièrement investie dans l'Enfance et la Jeunesse, car nos enfants sont notre présent, mais surtout notre avenir. Mon objectif : continuer ce qui fonctionne, améliorer ce qui peut l'être, et faire avancer des projets utiles pour nos familles en accompagnant nos jeunes afin qu'ils s'épanouissent en offrant des infrastructures concrètes. Pour ce mandat, je suis accompagnée d'une équipe motivée, proche de vous, et déterminée à faire les choses avec sérieux, transparence et humanité.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : ÉMERIAU
Prénom : Coraline

Profession : serveuse
restauration - Age : 25 ans



Fonction : conseillère municipale

Les raisons de mon engagement municipal

Cela fait 25 ans que je suis à la Remaudière, je me devais de m'engager auprès de la commune pour participer d'avantage aux projets de la Remaudière.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : POILVERT
Prénom : Erwan

Profession : artisan
menuisier - Age : 34 ans



Fonction : conseiller municipal

Les raisons de mon engagement municipal

Je me suis engagé dans le conseil municipal pour aider au développement de notre commune, étant professionnel du bâtiment depuis bientôt 20 ans. Je compte mettre en place le savoir-faire que j'ai acquis au long de ces années. J'ai la certitude que nous allons faire de grandes choses pour notre commune avec notre équipe jeune et extrêmement motivée.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : TROTTIER
Prénom : Marie



Profession : agent technique - Age : 39 ans

Fonction : conseillère municipale ●

Les raisons de mon engagement municipal

Je souhaite m'investir pour ma commune en premier point pour recréer du lien par la communication entre les habitants et la mairie.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : POIRON
Prénom : Amaury



Profession : jardinier paysagiste - Age : 27 ans

Fonction : conseiller municipal ●●

Les raisons de mon engagement municipal

Je suis attaché aux valeurs rurales que la commune représente par ses associations, artisans, agriculteurs, vigneron et de son patrimoine. Je suis rentré dans le conseil municipal afin d'apporter humainement mes idées et ma réflexion aux services des habitants.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : COULLAUD
Prénom : Lolita



Profession : en congé parental - Age : 30 ans

Fonction : conseillère municipale ●●

Les raisons de mon engagement municipal

J'ai choisi de m'engager au conseil municipal parce que j'aime ma commune et que j'avais envie de m'impliquer davantage dans sa vie. C'est important pour moi de pouvoir participer aux décisions, exposer mon point de vue et être à l'écoute des habitants. Je souhaite simplement apporter ma contribution, avec sincérité, pour le bien-être de tous et pour continuer à faire vivre notre commune dans un esprit convivial et solidaire.



LÉGENDE DES COMMISSIONS :

- urbanisme
- associations & vie culturelle
- travaux & économie
- enfance-jeunesse & école
- communication
- finances



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : PRIEUR
Prénom : Kyllian



Profession : artisan électricien plombier - Age : 29 ans

Fonction : conseiller municipal ●●

Les raisons de mon engagement municipal

Je suis au conseil pour donner mon avis, aider de mon possible sur les projets, apprendre et écouter les attentes des citoyens et agir au mieux.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : MORIN
Prénom : Fany



Profession : animatrice périscolaire - Age : 52 ans

Fonction : conseillère municipale ●

Les raisons de mon engagement municipal

Mon engagement s'inscrit dans une volonté de construire des projets durables et adaptés aux générations futures, (cantine, pôle enfance). Je pense que le dialogue, la concertation, et la participation citoyenne sont essentiels pour prendre de bonnes décisions.

MEMBRES DE L'OPPOSITION



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : CHARBONNEAU
Prénom : Émilie



Profession : assistante de ventes
Age : 45 ans

Fonction : conseillère municipale ●

Les raisons de mon engagement municipal

Créer un pôle où l'enfance et la jeunesse pourront laisser leur créativité exploser dans un cadre fonctionnel tout en préservant l'âme du lieu.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : CHÉNÉ
Prénom : Nicolas



Profession : Chargé de projet infor. - Age : 29 ans

Fonction : conseiller municipal ●●

Les raisons de mon engagement municipal

Fils d'agriculteur, j'ai grandi dans un environnement où le sens du travail, de l'organisation et du concret est essentiel. Mon parcours professionnel m'a permis de renforcer ces qualités, en développant des compétences en gestion de projet et en travail d'équipe. Aujourd'hui, je souhaite mettre cette énergie et ces compétences au service de notre commune et de ses habitants.



CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE

Nom : RICHARD-GUILBAUD
Prénom : Clément



Profession : chargé de clientèle bancaire - Age : 31 ans

Fonction : conseiller municipal ●●

Les raisons de mon engagement municipal

Etant au quotidien dans notre commune, je souhaite participer aux décisions qui la concernent. Développer des projets viables en adéquation avec les besoins des habitants et de ses finances.

FÊTE DE LA MUSIQUE -> Vendredi 19 juin 2026

La commune vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle Fête de la Musique, un événement incontournable qui rassemble chaque année de nombreux habitants dans une ambiance festive et conviviale ! Le programme définitif vous sera communiqué dans le prochain bulletin.

NOUVEAUTÉ 2026 !

La fête se déroulera au théâtre de verdure – promenade Dany Laurent, un lieu plus spacieux, idéal pour partager un moment agréable entre amis, en famille ou entre voisins.

Restauration sur place pour profiter pleinement de la soirée !

Venez nombreux célébrer la musique dans une ambiance chaleureuse et festive !



Luttons contre la précarité menstruelle

Collecte solidaire de produits hygiéniques du 8 mai au 5 juin 2026

EN MAIRIE à La Remaudière



« LES ECHOS DU CCAS »

COLLECTE SOLIDAIRE DE SERVIETTES HYGIÉNIQUES

Dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle, une grande collecte solidaire est organisée du 8 mai au 5 juin prochain en mairie.

Trop de personnes rencontrent encore des difficultés pour accéder à des produits d'hygiène essentiels, une situation qui ne devrait pas exister aujourd'hui.

Le CCAS de la Remaudière s'associe pleinement à cette initiative solidaire afin d'apporter une aide concrète aux personnes concernées et de sensibiliser le plus grand nombre à cette réalité souvent invisible.

Nous faisons appel à votre générosité : vos dons de protections hygiéniques (serviettes, tampons, coupes menstruelles, etc.) permettront de faire une réelle différence.

Ensemble, mobilisons-nous pour une cause essentielle et agissons contre la précarité menstruelle.



ENFANCE JEUNESSE

Les moments forts des vacances de février

Une semaine riche en activités avec notamment un atelier vitrail et un atelier vannerie, animé par l'association L'outil en main de Vallet, ainsi que la découverte du light painting, une soirée fluo, un atelier makis, un tournoi sportif et bien sûr du rire, des jeux et de la bonne humeur.



Engagé auprès des seniors, le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la société VITARIS, propose un service de téléassistance complet à prix abordable avec des options permettant de personnaliser l'offre.

Une sécurité renforcée et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à son domicile.



QU'EST CE QUE LA TÉLÉASSISTANCE ?

Avec la téléassistance, par simple appui sur un bouton d'appel, vous êtes mis en relation directe avec un centre d'écoute et d'assistance.

Selon la nature de l'appel et du besoin, votre entourage ou un service d'urgence est contacté pour une intervention à domicile.

Le Département de Loire-Atlantique vous propose son service de téléassistance à un prix abordable.

Une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile.



Tarifs 2026

S'abonner à la téléassistance :

- Tarif tout public : 15,47 € TTC/mois
- Tarif réduit* : 10,30 € TTC/mois

La résiliation du contrat et/ou la modification d'options sont possibles à tout moment et sans frais. Les dispositifs de téléassistance Vitaris sont éligibles au crédit d'impôt (50 %).

* Le tarif réduit est appliqué lorsque le revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition de l'abonné est inférieur ou égal aux plafonds de ressources définis par le Département.

Où s'informer ?

Le CCAS de La Remaudière est à votre écoute pour répondre à vos questions et vous renseigner au **02 40 33 72 30**

À qui s'adresse la téléassistance ?

À toute personne âgée ou en situation de handicap qui souhaite :

- + vivre à son domicile en toute sécurité,
- + obtenir assistance et réconfort à tout moment.

Un matériel simple

Un boîtier est raccordé sur une prise de courant et une prise téléphonique de votre domicile.

Le transmetteur vous permet de dialoguer sans décrocher votre téléphone. Par simple pression sur le bouton d'appel, porté sur soi (médaille ou bracelet), vous alertez le centre d'écoute de la téléassistance. Le médaillon et la montre sont étanches et fonctionnent jusqu'à 50 mètres de votre transmetteur.

Dans quelle situation appeler ?

- + **En cas de chute, de malaise, de douleurs** inquiétantes.
- + **Dans les moments de solitude**, pour une conversation conviviale et de réconfort.



COMMENT SONT RÉPARTIS LES RÔLES ENTRE ÉLUS ET AGENTS MUNICIPAUX DANS UNE PETITE COMMUNE ?

Quel est le rôle des élus dans une commune d'environ 1 300 habitants ?

Les élus, notamment le maire et les conseillers municipaux, prennent **les décisions pour la commune** : ils définissent les orientations, votent le budget et pilotent les projets (aménagement, écoles, voirie, vie associative...).

Important : un élu ne se substitue jamais à un agent. Son rôle est de décider et de contrôler, pas d'effectuer le travail opérationnel.

Que fait concrètement le maire ?

Le maire est à la fois :

- + chef de l'exécutif local (il met en œuvre les décisions du conseil municipal),
- + représentant de l'État (état civil, élections, sécurité...).

Il coordonne l'action communale et veille au bon fonctionnement des services.

Quel est le rôle des conseillers municipaux ?

Les conseillers participent :

- + aux réflexions et débats,
- + aux commissions de travail,
- + au vote des décisions.

Ils peuvent être un relais pour les habitants mais ne remplacent jamais le travail des agents communaux.

Quel est le rôle des agents communaux ?

Les agents sont les professionnels qui font fonctionner la commune au quotidien.

Ils mettent en œuvre les décisions prises par les élus et assurent les missions pratiques pour la population.



Quelles sont leurs missions concrètes ?

Selon leur poste, les agents peuvent :

- + assurer l'entretien des bâtiments et espaces publics,
- + gérer l'administratif en mairie (accueil, état civil...),
- + s'occuper des écoles et de la cantine,
- + organiser des services à la population.

Quelle est la différence entre élus et agents ?

- + **Élus** : décident, orientent, contrôlent.
- + **Agents** : exécutent et réalisent concrètement.

Les élus et agents travaillent en complémentarité, mais leurs rôles restent distincts.

Pourquoi cette organisation est-elle importante dans une petite commune ?

Dans une commune de 1 300 habitants, la proximité est essentielle :

- + les élus sont accessibles et à l'écoute,
- + les agents sont polyvalents et proches du terrain.

Cela permet un service public réactif et efficace pour tous les habitants.



LES CHEMINS DE TRAVERSE

L'association des « chemins de traverse » organise leur 28^{ème} randonnée pédestre à la Remaudière le vendredi 8 Mai 2026.

- > Deux circuits vous seront proposés pour une marche à allure libre.
- > Inscriptions au bar associatif de 8h30 à 9h pour le 16kms et de 9h à 9h30 pour le 9kms.
- > Ravitaillement sur le parcours et pot de convivialité à l'arrivée + bourriche
- > **Tarif de 6 € / personne** (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés)

LA REMAUDIÈRE RANDE

28^{ème} ÉDITION

ALLURE LIBRE

VENDREDI 8 MAI 2026

2 CIRCUITS
9 / 16 KM
AVEC RAVITAILLEMENT

VIN D'HONNEUR ET TOMBOLA À L'ARRIVÉE
ORGANISÉE PAR LES CHEMINS DE TRAVERSE
INSCRIPTION DE 8H00 À 9H00 AU BAR ASSOCIATIF
Participation 6 € / gratuit -12 ans accompagnés

Conception graphique : Chloé Renaud @remaudiere

VIDE GRENIER

DIMANCHE 24 MAI

DE 8H À 18H

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
LA REMAUDIÈRE - TERRAIN DE SPORT

Des flyers sont à disposition en mairie pour :

- remplir l'attestation d'inscription au vide grenier.
- régler l'emplacement (11€)
- avoir la possibilité de réserver votre sandwich et frites (nouveau cette année)
- accéder au règlement du vide grenier du Comité des fêtes de La Remaudière
- s'informer sur les animations et possibilités de restaurations sur place...

Contactez le Comité des fêtes au 06 28 33 50 34 ou à cdfaremaudiere@gmail.com



COMMÉMORATION 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai en 1945

La date du 8 mai marque la fin de la seconde guerre mondiale par la capitulation de l'Allemagne Nazi. Sa célébration est l'occasion de se souvenir du sacrifice de nos aïeux pour notre liberté et ainsi perpétuer leur mémoire

Cette cérémonie du souvenir sera réalisée en présence de nos élus et UNC de la Remaudière avec la participation des CME et de collégiens du Souvenir Français

au cimetière de la Remaudière à 10h00 :

Vous êtes invités également à la commémoration commune qui cette année se poursuivra à la Boissière du Doré



Au monument aux morts de la Boissière à 11h00

Allocutions, dépôt de gerbe et symboles républicains, appel aux morts pour la France minute de silence.

Ces commémorations seront suivies du verre de l'amitié offert par la municipalité de la Boissière.

L'Association **UNC de La Remaudière et de La Boissière du Doré** et ses membres **AFN, VEUVES, OPEX et Soldats de France**

Ports des décorations souhaités



En collaboration avec les services municipaux, l'Union Nationale des Combattants (UNC) a réalisé un **travail de recensement des habitants de La Remaudière décédés lors de la guerre de 1870**. Une subvention a été attribuée à l'association afin de soutenir la réalisation de ces travaux.

À l'issue de ce recensement, **une plaque commémorative a été installée en mémoire des personnes concernées.**

VIE INSTITUTIONNELLE

CONSEIL D'INSTALLATION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE

Un moment fort de la vie démocratique locale

Mercredi 8 avril, les 44 conseillers communautaires de la Communauté de communes Sèvre & Loire se sont réunis à l'occasion du conseil d'installation, une étape essentielle qui marque le début d'un nouveau mandat et la mise en place de sa gouvernance.

Ce temps fort de la vie locale permet d'élire l'exécutif intercommunal, chargé de porter les projets du territoire et de mettre en œuvre les politiques publiques au service des habitants.

À cette occasion, Pascal EVIN maire de La Regrippière et nouveau président de la Communauté de communes a été installé dans ses fonctions, entouré des vice-présidents. Chacun d'entre eux est responsable d'un domaine de compétences spécifique et chargé de mettre en œuvre les politiques publiques en lien étroit avec l'ensemble communes du territoire.

Une équipe soudée, engagée pour construire ensemble l'avenir du territoire.



Les Vice-présidents élus sont les suivants :

- + Jean-Marc JOUNIER, maire de Mouzillon, 1^{er} Vice-Président en charge du Grand cycle de l'eau
- + Stéphane MABIT, maire du Landreau, 2^{ème} Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire
- + Jérôme MARCHAIS, maire de Vallet, 3^{ème} Vice-Président en charge du Développement économique
- + Emmanuel RIVERY, maire du Loroux-Bottereau, 4^{ème} Vice-Président en charge de la Mobilité
- + Xavier RINEAU, maire du Pallet, 5^{ème} Vice-Président en charge des Déchets
- + Aurélie MERIAU, maire de Divatte-sur-Loire, 6^{ème} Vice-Présidente en charge de l'Éducation
- + Jean TEURNIER, maire de La Chapelle-Heulin, 7^{ème} Vice-Président en charge des Bâtiments et de l'énergie
- + Eric ANDRE, adjoint à Saint-Julien-de-Concelles, 8^{ème} Vice-Président en charge des Finances et de la mutualisation
- + Catherine GARCIA-SENOTIER, maire de La Boissière-du-Doré, 9^{ème} Vice-Présidente en charge de la Culture et de l'événementiel
- + Hervé CREMET, maire de La Remaudière, 10^{ème} Vice-Président en charge du Petit cycle de l'eau
- + Thierry AGASSE, maire de Saint-Julien-de-Concelles, rejoint également le bureau communautaire.

La Communauté de communes Sèvre & Loire est un acteur clé du quotidien des habitants. Par ses actions concrètes et ses projets, elle accompagne le développement du territoire, facilite la vie de chacun et prépare l'avenir. En mutualisant les moyens et en unissant les communes autour d'une vision partagée, elle permet de mener des initiatives au plus près des besoins des habitants contribuant activement au dynamisme du territoire.

Ce conseil d'installation ouvre ainsi une nouvelle étape, tournée vers l'action, la coopération et l'amélioration continue de la qualité de vie en Sèvre & Loire.

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE (PCT)

UNE AVENTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ET PARTICIPATIVE

Et si vous passiez de spectateur à créateur ?

Une aventure cinématographique participative

Vous avez envie de vivre une aventure cinématographique, de l'écriture à la projection, en passant par le tournage ?

Rejoignez l'équipe de votre cinéma et lancez-vous dans l'aventure !

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, le groupe artistique Alice propose aux habitant.es une aventure collective et participative, en partenariat avec trois cinémas.

3 cinémas / 3 équipes / 3 courts-métrages

Un défi de cinéma collectif !

Constituez une équipe de tournage mixte et intergénérationnelle et participez à toutes les étapes de création d'un film : écriture, mise en scène, tournage...

Les films seront projetés lors d'un événement festif en septembre 2026.

* À Vallet, une formule spécifique est proposée avec une ciné-colonie de 3 jours pour les jeunes (en partenariat avec les structures jeunesse de Mouzillon, Le Landreau et La Regrippière).

Envie de participer ?

Que vous soyez passionné de cinéma, curieux ou simplement motivé à vivre une expérience collective, ce projet est fait pour vous.

Contactez le cinéma le plus proche de chez vous pour rejoindre l'aventure !

culture.pct@cc-sevreloire.fr - www.cc-sevreloire.fr/autre/ca-tourne-en-sevre-loire/



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TRANSMISSION

Ma cession d'entreprise : s'informer pour bien se préparer

Vous envisagez une transmission de votre entreprise mais ne savez pas par où commencer ? Vous souhaitez optimiser la valorisation et identifier les possibilités de trouver un repreneur ?

Venez découvrir les clés pour maîtriser les enjeux de la transmission d'entreprise en participant à cette réunion d'information.

VENDREDI 22 MAI de 8h45 à 11h

Salle Frédéric Praud - Rue du Square
44330 Le Loroux-Bottereau

Inscription obligatoire et gratuite

pmignen@cma-paysdelaloire.fr
ou par téléphone au 3006

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !

ACTUS, HORAIRES, INFOS,
ÉVÉNEMENTS, PHOTOS,
VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...





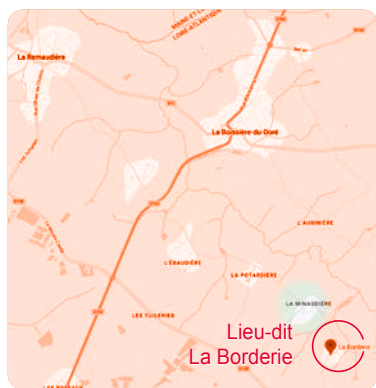
REGARD SUR NOS VILLAGES

LA BORDERIE – PARTIE 2

Certains habitants ont exercé des charges paroissiales, notamment le service des marguilliers, qui comprenait deux familles recrutées sur la base du volontariat dans les différents villages.

Pour le village de la Borderie, on retrouve les familles de Donatien Pineau et de Benoît Pineau, de la Brevère. Ils commençaient avec la nouvelle année et officiaient dès la première messe à 6h le jour de l'An. Cette institution, aujourd'hui disparue dans notre commune, a permis la création de solides liens d'amitié entre ces couples qui avaient œuvré ensemble pour l'église et ses paroissiens.

Aujourd'hui, le village s'est repeuplé. Il ne reste plus qu'une ferme, exploitée par la famille Pineau depuis la Toussaint 1921, remplaçant la famille Peltanche, dont le fils est mort pour la France lors de la guerre de 1914-1918.



Joseph et Jeanne exploitaient une dizaine d'hectares de terres, avec un petit lopin de vigne dédié à la consommation familiale. En 1956, après son décès, leur fils Donatien et son épouse Suzanne prennent la suite et font progresser la ferme à 20 hectares. En 1983, leur petit-fils Jean-Claude et Sylvie font évoluer l'exploitation à 72 hectares et, avec le soutien de leur fils Fabien

après 2017, celle-ci passe à 112 hectares en 2022. Jean-Claude prend alors sa retraite. Fabien poursuit l'activité avec sa mère Sylvie, dans la continuité de cette belle progression familiale.

Jean-Claude s'est également investi dans le bénévolat : conseiller municipal de 1989 à 1995, puis président de Groupama de 1989 à 2007.

Malgré l'évolution de la ferme au fil des générations, depuis juin 2023, les agriculteurs constatent de nombreux troubles coïncidant avec les premiers travaux liés à l'implantation des éoliennes : chute de la production laitière, vaches malades, mortalité... Ils font alors appel aux services vétérinaires, puis à des diagnostics réalisés par un géobiologue de la chambre d'agriculture et du groupement de défense sanitaire afin d'en vérifier les causes. Les rapports n'ont rien révélé d'anormal dans le fonctionnement de la ferme. En revanche, le gestionnaire des éoliennes remet en cause la valeur scientifique des relevés obtenus par les experts...

NB : La géobiologie a pour mission d'analyser et de détecter les causes d'agressions perturbatrices de notre environnement, en particulier les nuisances électriques, telluriques et électromagnétiques, dont le fil conducteur est l'eau.

Voici la réponse d'un géobiologue interrogé sur des problèmes similaires en décembre 2020 :

« Il faudrait une prise de conscience concernant les implantations lorsqu'un poste de transformation, une éolienne, un pylône de ligne haute ou très haute tension, ou un relais téléphonique est installé sur une veine d'eau. Les électrons sont très vite transmis à 300 000 mètres par seconde, quelle que soit la

profondeur, 5, 10 ou 100 mètres.

Le problème, c'est que l'on ne nous consulte pas suffisamment avant le dépôt du permis de construire. Certaines sociétés font appel à nous régulièrement, mais tout dépend du porteur de projet : il n'y a pas d'obligation. Nous ne sommes ni anti-technologie ni anti-éolien, mais nous insistons sur la prévention. Les animaux sont dix fois plus sensibles aux ondes hautes fréquences (à partir de 500 ohms) que les humains (5 000 ohms). Si les animaux sont impactés, les humains le sont forcément. »

Ces nouvelles technologies sont mises en place pour améliorer le quotidien du plus grand nombre, sans toujours prendre en compte les minorités qui en subissent les inconvénients. Il semble pourtant nécessaire que notre société en prenne conscience afin de les limiter, même si cela ne concerne qu'un petit nombre de personnes : le problème est réel.

Le cœur du village se distingue par la construction et la réhabilitation de maisons d'habitation et de dépendances (étables, granges), en conservant l'architecture initiale et les pierres de schiste apparentes, soigneusement rejointoyées. Les toitures, initialement couvertes en « tiges de botte », ont pour la plupart été remplacées par des tuiles romanes et canal à emboîtement.

À ce jour, on compte les habitants et maisons suivants : Fabien Pineau ; Jean-Claude et Sylvie Pineau ; une maison en location ; Élise Préhaudeau ; Waren et Jetsupha Bontan et leur fille ; Nicolas Coisnon, électricien ; ainsi que deux nouveaux arrivants, soit 7 maisons d'habitation et 10 habitants. À cela s'ajoute une fromagerie artisanale indépendante, « Le Manège à Fromage », qui propose de la vente directe sur place, à proximité de l'église, ainsi que dans certains points de vente locaux.

On retrouve également du petit patrimoine ancien :

- 4 puits avec tour en bois, couverts en tuiles locales « tiges de botte », récemment rénovés en pierre de schiste apparente. Ils servaient autrefois à la consommation d'eau familiale avant l'arrivée de l'eau potable. On y descendait le « garde-manger » avant l'arrivée du réfrigérateur, afin de conserver au frais les aliments du midi au retour des champs.
- 2 petits étangs servant d'abreuvoir pour les animaux, vestiges d'un passé de cultivateurs.



Rencontre festive à la Petite-Borderie au son de l'accordéon